

N° 50

JUILLET 1991

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

EDITORIAL DE " NOTRE VILLAGE"

=====
PREMIER SEMESTRE 1991
=====

Cet exemplaire de Notre Village porte le n° 50. Nous avons édité le premier en Décembre 1966, modestement sur 5 feuillets. Nous espérons que ces 50 numéros vous ont apporté les informations et le contact avec vos élus ; qui étaient leur raison d'être.

C'est toute une tranche de la vie de MONCHY-LAGACHE que ces bulletins en 25 ans vous ont apportée : les projets, les réalisations, les espoirs et les tristesses (parmi celles-ci le décès le 02 AVRIL 1991 de Madame Adrienne DUCLERCQ, la doyenne de notre Village , âgée de 98 ans.).

Mais c'est ainsi que vous avez pu constater, depuis ce début d'année, l'amélioration du cadre de vie aux alentours des Ets CHARLOT.

Les Ets GUIRAUD doivent incessamment poser le grillage de protection prévu devant les arbustes plantés en fin d'hiver.

Par contre, l'enduit qui était envisagé sur la façade où les ouvertures ont été rebouchées , ne sera pas réalisé. Le nettoyage au Karcher des briques améliorant l'aspect du mur, permet d'éviter une dépense conséquente. Les arbustes cacheront l'ensemble dans quelques années.

Vous avez pu également apprécier la restauration de l'intérieur de la Mairie: sol aux grandes dalles, vestibule d'entrée; tapisserie et peintures réalisées par Patrick LEVERT, artisan local. Il repeindra prochainement la bibliothèque annexe.

Depuis quelques jours, Philippe CHASSAGNOUX, également artisan local, avec son commis ont entrepris la réfection de la façade SUD de l'Eglise. Gros travail, étant donné la complexité de la toiture. Certaines parties de cet édifice sont classées à l'Inventaire des Monuments Historiques, de ce fait, la couverture doit être faite en ardoises d'ANGERS. Ce sont le "sommets" de la qualité, mais également en prix...

++ Nous venons d'avoir enfin confirmation de la signature imminente de l'acte de vente de la future Maison de Retraite, qui a enfin eu l'agrément officiel. Ouverture envisagée (si tout va bien) fin 1991 début 1992. un atout important pour notre Village.

++ Les Services de TELECOM (suite à un petit incident dû à une mauvaise visibilité) ont accepté le déplacement au "4ème trimestre 1991" de la cabine téléphonique proche de la Mairie. Elle sera implantée de l'autre côté de la Mairie à côté des panneaux d'affichage. Cela nous permettra d'installer des barrières de protection entre la Mairie et la Grad' Place.

++ Le Conseil Municipal a déjà fixé les priorités d'investissement pour 1992: EN VOIRIE: goudronnage et bordurage de certaines rues et aménagement de l'éclairage public dans le centre.

Mais d'ici la fin Juillet, les Services de l'Equipement procéderont au rebouchage des nids de poules, nombreux sur plusieurs voies communales.

++ D'autres investissements sont prévus pour 1991 à l'intérieur des Syndicats où MONCHY est associée à d'autres Communes:

AU SYNDICAT SCOLAIRE AVEC TERTRY & DEUISE: Achat d'un minicar avant la prochaine rentrée scolaire. Ceci afin de remplacer l'ancien J9 qui a rendu de bons et loyaux services pendant 8 ans.

Le nouveau car sera un RENAULT MASTER T35 diesel de 31 places au lieu de 27 actuellement.

AU SYNDICAT d'EAU AVEC TERTRY: Dès le début de 1991, les responsables de ce Syndicat de MONCHY & TERTRY étaient alertés par la baisse alarmante du niveau d'eau au Château d'eau de DOUVIEUX. Une décision importante était prise à ce moment là avec les conseils des Services hydrauliques de la D.D.A. à AMIENS. Un nouveau forage était envisagé dans la vallée entre TERTRY & MONCHY.

Les approfondissements de forage sur le plateau sont déconseillés, car les nappes risquent de s'y abaisser de plus en plus et la qualité de l'eau en dose de nitrates de s'altérer.

Un essai de forage vient d'être réalisé au-delà de la Cabourerye vers TERTRY, pas très loin de la ligne électrique M.T.

La nappe au repos se trouve à 3m40 et, en cours de forage, reste stationnaire à -12 cms, avec un débit de 48m³/ Heure sur une canalisation de forage de 250 de diamètre.

Une étude est maintenant en cours par le B.R.G.M sur la qualité de l'eau et le périmètre de protection.

Les travaux ,après adjudication, seront entrepris rapidement. avant l'hiver - de façon à ne plus subir la baisse de pression ressentie surtout à DOUVIEUX et à FLEZ - lorsque l'usine BONDUELLE ,qui nous dépanne baisse la sienne...

En terminant cette énumération d'investissements ,certains d'entre vous se poseront peut-être la question : Nos impôts locaux ne vont-ils pas en pâtir??? Rassurez-vous, le Conseil Municipal et les Syndicats ont étudié les budgets sans augmentation d'impôts, ni pour 1991, ni pour 1992(nous l'espérons bien).

++ Un mot sur l'Autoroute A.29:

Le Conseil Municipal a émis un souhait que vous trouverez dans le compte rendu des séances. Nous attendons la décision de la Commission du C.E.T. NORD-PICARDIE. De toutes façons, l'un ou l'autre tracé ne nous donnera pas satisfaction; car il amputera le terroir et saccagera notre environnement.

Enfin, nous pouvons terminer ce Bulletin par un grand merci à tous ceux qui nous aident à faire de MONCHY-LAGACHE un Village propre accueillant et fleuri.

Vous avez, pour la plupart, fait un effort encore plus spectaculaire de fleurissement cette année.

La Commission communale a eu beaucoup de mal à faire des choix. La date de passage(le 25 Juin) n'a pas favorisé certains jardiniers ,d'habitude les plus remarquables. Mais le Jury d'Arrondissement a surtout apprécié la tenue et le fleurissement d'ensemble d'un Village qu'ils ont trouvé très avec ses hameaux, et fleuri jusque dans ses impasses : rues de la Gare, des Bovines, du Moulin... Ce qui nous a valu d'être sélectionnée dans notre catégorie au niveau départemental.

Encore BRAVO à tous et que Notre Village soit toujours accueillant et apprécié par ceux qui y demeurent ou qui y passent.

M.GRU.

Vous trouverez donc ci-après le résultat du classement communal des Maisons et jardins fleuris.

Ensuite, reproduction d'un document d'histoire locale: billets datant de 1917.

CAMPAGNE POUR LE FLEURISSEMENT DE LA FRANCE.

=====

CLASSEMENT COMMUNAL 1991 (par points).

1ère catégorie: Maison avec jardin visible de la rue.

- 1) Mr René JUBE (Méréaucourt) et Mr André VALLETTE (Montécourt).
- 2) Mme Louise AUDINOT (Grande rue).
- 3) Mr STEMPNIAK Jean-Jacques (Flez)
- " Mme Yvette CAPRON (Rue d'en bas)
- " Mr STEMPNIAK Michel (rue de la Terrière)
- " Mr Marc CHARLOT (Rue du Stade)
- " Mr Patrice MAGNIEZ (rue des Charrons)
- " Mme Maryse BOILLEAU (Douvieux)

2ème catégorie: Maison avec décor floral installé sur voie publique.

- 1) Mr André BOROWICKI (rue de la Gare)
- 2) Mrs GUINET (Rue de la terrière)
- " Mme Geneviève THIOURT (rue du moulin)
- " Mr Patrice VANDEROSIEREN (Place du II/II)
- " Mr Marc BARDEAUX (Douvieux) , Mr J.F CARBONNAUX (Douvieux)
- " Mr Robert CARON (rue d'en bas)
- " Mr André LEFEVRE (rue de la terrière)

3ème catégorie: Maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue.

- 1) Mr Martial GRAVET (rue de vraignes) et Mr Jean-Louis HENRY (rue Tertry)
- 2) Mr RENAULT Pierre (rue de devise) , Mr Jean PIST (rue Devise), Mr Gilles HURIER
(rue des bovines)
- 3) Mr Bernard MANSARD (Grande rue), Mme Etienne DERLY (rue chaussée), Mr Robert
TEINIELLE (rue Devise), Mr Abel GOMEZ (rue Devise), Dr J. BOUCHEZ (rue d'en bas),
Mr Bernard CARTON (La Cabourerye), Mme Liliane LAROUZE (rue de Tertry), Mr Robert
MARCHANDISE (Gde Rue).

4ème catégorie: Maisons avec possibilités limitées de fleurissement.

Mention spéciale : à Douvieux, Cité de 3 maisons Mmes et Mrs HERY G. & Ch. DIVE.
Rosiers grimpants uniformes sur toute la largeur des maisons. Tenue soignée et
pelouse.

7ème catégorie: jardins ouvriers fleuris.

- 1) Mr Bernard BLONDE (Rue du stade) et André CAPRON (rue du Moulin)
- 2) Mme Thérèse KERCHMAR (Gde rue)

DOCUMENTS
D'HISTOIRE
LOCALE

Billets émis
en 1917 par la
Commune de Monchy-Lagache
sous l'occupation allemande.
Ils servaient de "bons de
ravitaillement" pour les
premiers habitants de Monchy
(cachet du 26 avril 1917)
rentrés dans les ruines
après la destruction de
notre village entièrement
dynamité et incendié par
les troupes allemandes lors
de leur "retraite stratégique"
le 15 mars 1917



LA VIE DU VILLAGE

1er SEMESTRE 1991 (01 à 06)

ETAT CIVIL DES NAISSANCES :

LUCE Aurélien, né le 06 MARS à ST QUENTIN
LEJEUNE Marc-Alexandre, né le 20 MARS à ST QUENTIN.
HERY Damien, né le 02 AVRIL à PERONNE.
FOURNEL Amandine, née le 13 AVRIL à PERONNE.
MOINARD Nancy, née le 19 AVRIL à ST QUENTIN.

+++++

ETAT CIVIL DES MARIAGES :

GOUPIL Jean-Yves et AUGUET Claude, 19 JANVIER 1991 à MONCHY-LAGACHE.
Produit de la quête : 540Frs pour le C.C.A.S.
CHASSAGNOUX Philippe et HAVRET Valérie, 20 AVRIL à QUIVIERES.
GROSSEMY Philippe et VALLETTE Patricia, 01 JUIN à MONCHY-LAGACHE.
Produit de la quête: 403.50Frs pour la Ruche.

+++++

ETAT CIVIL DES DECES & INHUMATIONS AU CIMETIERE :

CAPRON Marceau, décédé le 01 MARS à REIMS(51)
GUFFROY Simone, décédée le 20 FEVRIER à ST QUENTIN.
FAY - DUCLERCQ Adrienne, décédée le 02 AVRIL à MONCHY-LAGACHE (80).
COLLE Madeleine, décédée le 12 MAI 1991 à HAM(80).
SOUPLET Marie, décédée le 11 MAI à MONS(Belgique).
DECOMBLE Pierre, décédé le 19 JUIN à PERONNE(80).

+++++

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS :

Mr LETELLIER Alain. 6 hameau de Douvieux.
Mr Dominique BOLLLOT. 46 Rue de Devise.
Mr BOITEL et Melle BOURGEOIS, 12 RUE DE Douvieux.
Mr et Mme André BUJADINOVIC, 10 Rue de DEVISE.
Mr et Mme Lucien REGLAIN, 8 Rue de DEVISE.

COMPTE - RENDU DES REUNIONS DE CONSEIL

MUNICIPAL

+++REUNION DU 27 FEVRIER 1991:

TRAVAUX EN COURS DANS LA COMMUNE:

Aménagement de la Râperie: les travaux avancent. A terminer les plantations et l'enduit du mur.

Toiture de l'Eglise: Somme de 300000Frs prévue au Budget primitif 1991 pour la réfection de la toiture côté SUD. Subvention accordée par le Conseil Général pour 64470FRS.

MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE: Un dossier de demande de Subvention déposé dans le cadre de la D.G.E 2è part a été établi pour la réfection de la Mairie. Ouverture de la Bibliothèque prévue à la rentrée de Septembre 1991.

VOTE DES SUBVENTIONS ANNEE 1991 aux SOCIETES LOCALES

Total voté: 33150Frs se répartissant comme suit:

C.C.A.S.: 10000frs - JUDO-CLUB: 1500Frs - MAC FOOTBALL: 3500Frs - GYMNAS-
TIC: 800Frs - RUCHE: 3800Frs - COOPERATIVE SCOLAIRE: 2500Frs - AINE
- RAUX: 1500Frs - A.D.M.R: 1200Frs - COMITE DE JUMELAGE: 1000Frs - SOCIETE
DE RECHERCHE/CANCER: 350Frs - O.T..S.I HAM: 500Frs - LE SOUVENIR FRANCAIS: 200Frs
- U.S.E.P SCOLAIRE: 550Frs - HARMONIE Ste Cécile: 2750Frs - PATO HAM: 900Frs -
MUTUELLE DU TRESOR: 50Frs.

BARRIERES DE DEGEL HIVER 90/91:

Compte tenu du coût très élevé d'un éventuel achat de panneaux de limitation à 3T500 des voies communales, le Conseil décide de prendre un arrêté limitant ces voies, sans pour cela poser les panneaux. Chaque agriculteur concerné sera informé.

COURSE CYCLISTE DU CANTON DE HAM: Fixée au 14 AVRIL 1991. Participation communale de 500Frs.

CONTRIBUTIONS ANNEE 1991 AUX S.I.V.O.M.

SIVOM DE PERONNE: 79017.12Frs - SIVOM DE HAM: 91867.12Frs
Transformation du SIVOM DE PERONNE en SIVOM à la carte. Le nombre de délégués communaux sera déterminé selon le nombre de compétences de la commune; soit 2 délégués titulaires: Mrs A. VALLETTE & R. BOROWICKI. & un délégué suppléant: Mr Ph. LEVERT.

COTISATION ANNEE 1991 A.D.E.E.S PERONNE: 1995Frs, soit 2.50Frs
par habitant, selon le nouveau recensement: 798 Habitants).

FORAGE DE LA C.U.M.A à MONTECOURT:

Accord du Conseil pour la vente d'une parcelle de 100M² à 10Frs le M².
Dossier confié à Maître DELCHAMBRE.

+++++

+++REUNION DU 25 MARS 1991:

=====

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 1991.

Accord du Conseil pour une augmentation globale des 4 taxes en fonction d'un coefficient de variation de : 1,0034.

TAXE d'HABITATION 1991: 8.49% - TAXE / FONCIER NON BATI: 28,63%

TAXE / FONCIER BATI: 11.69% - TAXE PROFESSIONNELLE: 6.85%

PRODUIT DES IMPOTS 1991: 1200000Francs.

REMARQUE: L'an dernier, les taux votés avaient été diminués par l'Etat en fonction d'un coefficient déflateur. En conséquence, les taux ci-dessus sont inférieurs à ceux des deux années précédentes. D'où l'état pratiquement stationnaire des impôts locaux.
EN 1990: T.H.8.81% - T.F.N.B.:29.72% - T.F.B.:12.14% - T.P : 7.10% (taux supérieurs à 1991)

BUDGET PRIMITIF 1991:

Total des dépenses et recettes de fonctionnement.....2000980Frs

Total des dépenses et recettes d'investissement.....740632Frs.

Grosse dépense cette année, la réfection de la toiture de l'Eglise versant SUD: environ 300000Frs.

Solde des travaux dans les marais ainsi qu'à la Râperie; achat d'une tondeuse(10000Frs) travaux dans les bâtiments communaux(env.70000Frs). Les travaux de carrelage et de peinture à la Mairie ne pourront commencer qu'après la réponse de la Préfecture quant à l'octroi ou non d'une subvention dans le cadre de la D.G.E. 2è part(MAI 1991).

MAISON DE RETRAITE.

Par décision en date du 20 MARS 1991, la CRISM a refusé le projet présenté par Mr Th. CHAMBRAUD. Dernier espoir: la décision finale venant du Président du Conseil Général. Une intervention de Mr G.AUDINOT sera demandée.

+++++

++++ REUNION DU 13 MAI 1991:

PROJETS DE TRACES AUTOCROUTE A.29. Voir la délibération ci-jointe expliquant la position du Conseil Municipal.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MONCHY - LAGACHE - 80200 -

Séance du 13 MAI 1991

L'an mil neuf cent quatre vingt onze

et le treize MAI

à 20 heures 30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Michel GRU, Maire.

Présents: M mes BONDUELLE.M; GOURIN.M; Mrs VALLETTE.A;BOUCHICZ.J;
DUBREUIL.J.J; FOURNIER.G; PRETEL.J;M.DUPARCO;BOROWICKI.A;LEVERT.PH;KULIK.
CARBONNAU.X.JF.

ABSENTS: Mrs CHASSAGNOUX.H & RIGEAUX.M
M Ph.LEVERT

(a(t) été nommé(e)s secrétaire(s).

NOMBRES DE MEMBRES		
Assistants au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	13

Date de la convocation
06 MAI 1991

Date d'affichage
14 MAI 1991

Objet de la Délibération

PROJET STRADES

AUTOROUTE A.29.

Après avoir entendu Mr Michel GRU, Maire, Lui faire le compte-rendu d'une réunion à la Sous-Préfecture de ST QUENTIN(02) en date du 25 AVRIL 1991, concernant les tracés actuellement arrêtés par le C.E.T.F. NORD - PICARDIE pour l'Autoroute en prévision AMIENS-ST QUENTIN A.29.:

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- confirme intégralement la position prise dans sa première délibération à ce sujet; délibération en date du 03 JANVIER 1989.
 - reprend ses premiers arguments qui s'interrogeaient sur la nécessité même de cette autoroute, dont le trafic prévisionnel était estimé "moyen", alors qu'un doublement de la N.29 eut été sans doute suffisant.
 - constate tout au moins qu'une partie de ses souhaits de bon sens et de protection de l'environnement a été entendu en évitant de saccager en diagonale la Vallée de l'OMIGNON.
 - regrette néanmoins qu'un des deux parcours maintenus continue de séparer MONCHY de ses hameaux de FLEZ et DOUVIEUX.
 - remarque, en particulier, que l'Autoroute en ce cas traverserait une route très encaissée entre MONCHY et DOUVIEUX, avec effet de résonance évident à craindre pour tout le quartier Sud de MONCHY, puisque l'Autoroute dans cette Vallée transversale très creuse, ne pourrait être apparemment qu'en remblai ou en viaduc.
- Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
- Estime, tout en sachant que les deux parcours sont évidemment désastreux pour les terres de culture-sans aucun intérêt pour le Village-, que le tracé NORD apporterait une coupure très dommageable à la Commune en général, puisqu'il la couperait en son milieu.
- Confirme la population de chevreuils très importante près du tracé NORD, entre FLEZ et le Bois dit de " DEVISE".

.../

- Confirme l'irrigation présente sur les deux tracés NORD (en C.U.M.A) et SUD, curieusement non mentionnée sur les plans, alors que les agriculteurs l'avaient signalée au Commissaire-Enquêteur.
- Estime qu'il est toujours préférable(cf délibération de l'Amicale des Maires du Canton de HAM) lorsque c'est possible, qu'une Autoroute passe près des limites de terroirs (avec remembrement); ce qui l'éloigne des zones habitées. Argument prioritaire, surtout, en tenant compte des vents dominants du SUD-OUEST.
- Serait d'accord pour un barreau NORD-SUD entre BEAUVOIS et LANCHY. Barreau qui pourrait donner satisfaction à l'environnement des deux Communes de BEAUVOIS et MONCHY-LAGACHE. Ces communes étant les plus concernées du parcours entre ST QUENTIN et la SOMME.

Compte tenu de tous ces éléments, le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération:

VOTE cette Délibération par 12 voix pour et 01 Voix contre, sur les 13 Conseillers présents.

Pour extrait conforme.

MAISON DE RETRAITE.

Mr le Maire donne lecture d'une lettre de Mr F.DEMILLY, Président du Conseil Général Somme, en date du 08 AVRIL 1991, autorisant la création d'une maison de retraite de 20 lits à MONCHY-LAGACHE.

Les candidatures devront être adressées directement à Mr Thierry CHAMBRAUD.
8 allée des Rossays à EPINAY SUR ORGE.91360.

La Commune ne s'occupe absolument pas de l'embauche de personnel. Cela incombe au Directeur de cet Etablissement privé.

FETES LOCALE ET DU 14 JUILLET.

Feu d'artifice à commander aux Ets RUGGIERI. Instauration des permanences aux buvette et entrées des bals.

Venue de l'Harmonie de MARLY-GOMONT(02) le 30 juin. Même sono que les autres années: le Sphinx de QUESSY(02). Participation de l'Harmonie de MONCHY-LAGACHE le Lundi.

MEDAILLES DE LA FAMILLE FRANCAISE.

Cérémonie de remise de deux médailles le 25 MAI 1991 à 18h00. Une médaille en or pour Mme DELCBOIX Mary-Berthe et une en argent pour Mme Ginette GRIFFON.

NOUVEAU FORAGE DU SYNDICAT d' A.E.P MONCHY-TERTRY.

Mr le Maire informe le Conseil de la nécessité de créer un nouveau forage entre MONCHY et TERTRY. Ceci afin de pallier à la baisse très conséquente du niveau d'eau au Château d'eau de Douvieux.

+++++

+++REUNION DU 26 JUIN 1991.

COMPTE ADMINISTRATIF 1990.

TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT: 1739354.43FrsEXCEDENT.....	379762.20Frs.
TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT: 2119116.63Frs		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 647193.02FrsEXCEDENT.....	18083.02Frs
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT: 665276.04Frs		
EXCEDENT GLOBAL ANNEE 1990.....		397845.22Frs.

Vote et approbation de ce compte administratif 1990.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1991.

Répartition des excédents dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement. Reprise de certains programmes non finis de réaliser + diverses réparations de la voirie communale. Implantation d'un abribus à Montécourt et étude pour pose de barrières de sécurité aux abords de l'école.

QUESTIONS DIVERSES.

- demande à faire aux TELECOM pour un éventuel déplacement de la cabine téléphonique. Ceci afin de faciliter le passage des enfants lors de la sortie.
- Pose d'un panneau d'interdiction d'uriner Rue des Charrons, près de l'abri bus.
- AUTOROUTE A.20: une réunion est prévue à ST QUENTIN le 27 JUIN 91.
- Fauchage des bordures: une convention est passée avec la D.D.E. pour effectuer ce travail.

+++++

COMMUNIQUE DU CENTRE d'ACTIVITES SOCIALES DE CHAULNES

Tu as entre 11 et 16 ans, tu es intéressée par la couture, la Mutualité Sociale Agricole propose dans le cadre de ses activités d'été:

UNE SESSION LES 12- 13 & 14 AOUT 1991 au Foyer Rural de MONCHY-LAGACHE

Tu pourras y réaliser un vêtement simple(jupe, pantalon, tee-shirt)

REUNION d'INFORMATION au FOYER RURAL LE MARDI 16 JUILLET 1991 à 14h00.

Nous t'attendons pour te renseigner.

+++++

INFORMATION DE LA C.A.F. AMIENS: Si, à la rentrée de SEPTEMBRE, il n'y a pas plus d'enfants à la HALTE-GARDERIE; celle-ci sera certainement supprimée.

Alors, mamans, amenez-y vos enfants en bas âge, afin que ce service puisse continuer 3 fois par mois à MONCHY les 1er-3ème et 5ème MARDIS DU MOIS.

+++++

NOS SOCIETES LOCALES 1991
=====

+++ COMITE DE JUMELAGE:

Rien de spécial depuis notre dernier rendez-vous dans le numéro de Janvier 1991 de "Notre Village"-jusqu'au 22 JUIN 91.

En effet, à cette date, une délégation de 53 personnes, conduite par Monsieur GRU, Maire de MONCHY-LAGACHE, s'est rendue à DUNZWEILER, répondant ainsi à la double invitation de Mr Théo WAGNER, Maire de DUNZWEILER et Président du T.U.S. de cette localité (Turn und Sportverein), autrement dit: Le Club de Sports, section des vétérans.

La délégation comportait donc une bonne douzaine de vétérans du M..A.C (MONCHY-ATHLETIC-CLUB), section Football, ayant un "certain âge", réunis et entourant, à cette occasion, notre ami Jacques PINCHON; Président du M.A.C.Football.

Bien entendu, il y avait aussi nombre de Jumeleuses et Jumeleurs, des anciens et surtout...des nouveaux, et cela est très bien! L'accueil, toujours parfait et chaleureux, eut lieu sur le Terrain des Sports, dont l'aménagement est un modèle du genre pour une localité de l'importance de DUNZWEILER.

Le Samedi après-midi, le match du siècle opposa "les équipes d'un certain âge de MONCHY et de DUNZWEILER". Malgré la sueur et les efforts de part et d'autre, ce fût un grand moment d'amitié.

Ensuite dîner dans la salle des Sports du T.U.S. avec, et je pèse mes mots, des monceaux de vituailles de toutes sortes, des flots de bière et un hyper barbecue. Je vous assure, il faut le voir pour le croire!!

La soirée dansante se termina fort tard dans la nuit, après la remise des trophées par MM. Jacques PINCHON et Harald RIFFING; ceci dans une ambiance...Je ne vous dis que ça!!

Le lendemain matin Dimanche 23, matinée libre avec la famille d'accueil, possibilité d'assister à la Messe catholique, protestante, de se promener ou de faire la grasse matinée.

Vers 11h30: "petit coup bu à la ronde dans le Restaurant Aulenbacher". A 15h30, après le repas pris dans les familles d'accueil: re-café, re-bière, re-gâteaux dans la salle des Sports du T.U.S.

Remerciements officiels et privés.

Oui, c'est toujours étonnant de dire merci à des amis que nous connaissons maintenant depuis 6 ans et qui ne savent pas quoi faire

.../...

.../...

pour nous être agréables..Ils disent d'ailleurs et j'en suis sûr,
que nous le leur rendons bien.

Puis à 17h30, après l'incontournable moment des adieux,tou-
jours empreint de tristesse,hélas! c'est le départ vers MONCHY.
Ambiance très ,très calme dans l'autocar due au commencement de récupé-
ration. Arrivée à MONCHY vers 23h15; tous les participants,fatigués
sont ravis et émus par ce qu'ils viennent de vivre.

C'est ça le Jumelage, mais notre tâche n'est pas terminée;
l'Europe se construit lentement mais sûrement. Cela ne peut se faire
que si nous avons toutes et tous la volonté de réussir.
Et cette volonté nous l'avons, nous avons mené à bien la première par-
tie de notre travail,la seconde partie est à notre portée.

Notre volonté de réussir est le gage de Paix entre les hom-
mes, persévérons... L'enjeu mérite l'effort.

Le Président: P.CAUSSIN.

+++++

+++MONCHY - ATHLETIC - CLUB SECTION FOOTBALL:

Tiens, voilà du nouveau!

La saison 1990-1991 est à peine terminée qu'un nouveau projet est en cours.

Les saisons sont de plus en plus difficiles pour les Clubs. Un malaise général tou-
che le Football.

Pour le M.A.C., le pire a été évité: L'équipe "Fanion" termine 8ème de son groupe et
évite la relégation en division inférieure.

Pupilles et Poussins se sont bien battus.

Ils terminent honorablement la saison.Un grand coup de chapeau à leur encadrement et
un grand merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de la saison.

LE PROJET:
=====

Pour la saison prochaine, le M.A.C. va faire route avec l'A.S. CARTIGNY-
BUIRE.-Pourquoi?

Parce que d'un côté comme de l'autre, il aurait été difficile de faire une équipe
correcte compte tenu du manque d'effectif.

Le 15 Juin dernier, en Assemblée Générale extraordinaire,il a été décidé
la fusion entre ces deux Clubs.

Le nouveau CLUB s'appelle désormais: E.C.B.M - Entente CARTIGNY-
BUIRE - MONCHY-LAGACHE.

.../...

Un nouveau Bureau a été élu en Assemblée Générale extraordinaire constitutive le 21 JUIN 1991 à CARTIGNY. Il se compose comme suit:

PRESIDENTS d'HONNEUR: Mrs Michel BLONDE (CARTIGNY) et Michel GRU(MONCHY).

PRESIDENT du CLUB: Mr Jean DEVAUX (CARTIGNY).

VICE-PRESIDENT: Mr Jacques PINCHON(MONCHY).

2è VICE-PRESIDENT:Mr Alain DEVERITE (CARTIGNY).

SECRETAIRES: Mrs Régis CARON(MONCHY)ET Didier DEMARLE(CARTIGNY).

TRESORIERs:Mrs Patrice VANDEROSIEREN(MONCHY) et Alain DEVERITE(CARTIGNY).

L'année prochaine , l'équipe évoluera donc en promotion de 1ère division et jouera les matches allers sur le terrain de CARTIGNY et les matches retours sur celui de MONCHY-LAGACHE.

L'équipe B évoluera en 3ème division, les matches allers se joueront à MONCHY et les retours à CARTIGNY.

L'équipe C évoluera en 4ème division, les matches se joueront soit à MONCHY soit à CARTIGNY , en fonction des calendriers et de la décision du sous-district.

L'équipe "Cadets" jouera ses matches allers à MONCHY et les retours à CARTIGNY ou inversement.

Une équipe "Pupilles" à onze jouera le SAMEDI après-midi à CARTIGNY.

En Football à 7: 2 pupilles, 2 poussins, 1 débutante.

C'est un nouveau Club qui démarre. J'espère et je souhaite que chacun y mette du sien. Ceci afin qu'il tienne la route et qu'il prospère!

LE DEPLACEMENT EN ALLEMAGNE:

Le T.U.S. de DUNZWEILER(Club de football) avait invité les anciens du M.A.C. pour une rencontre amicale, en même temps que la délégation officielle.

C'est un car comble qui prenait la route ce Samedi 22 JUIN 91 vers 6h15.

Quel accueil, quelle ambiance, quels buffets..et quelle journée!!

Je crois que les gens qui ont fait le déplacement se souviendront longtemps de ce week-end à Dunzweiler.

Sur le plan sportif, nous avons été battus (2-0) sans démériter; compte tenu de la moyenne d'âge de notre équipe de vétérans. Mais sur le plan de l'amitié c'est une victoire totale pour tous.

Comme je l'ai dit là-bas, il faudra une revanche et j'espère que nous saurons recevoir nos amis jumelleurs de Dunzweiler aussi bien que nous l'avons été les 23 et 23 JUIN derniers.

A tous ceux qui ont accepté de venir et qui ont participé, je dis un GRAND MERCI.

LE PRESIDENT: J.PINCHON.

COMMUNIQUE DE LA POSTE:

=====

Je vous l'avais laissé entendre depuis quelques temps...
Cette fois, c'est fait: la micro-informatique a fait son apparition à la Poste.
Une profonde évolution est en cours: passer de la notion d'administration à celle
d'entreprise, sans perdre le sens du Service Public; tel est le but que se sont fixés
des milliers de postiers.

Pour que La Poste soit un Service Public performant et qu'elle demeure
accessible à tous, il faut lui donner les moyens d'équilibrer ses comptes, de compen-
ser ses charges nées du Service Public.

Le maintien d'un Service Public performant en milieu rural, offrant des pro-
duits diversifiés, constitue une charge financière certaine.

Les usagers de nos services financiers(Caisse Nationale d'Epargne, Chèques
Postaux, Caisse Nationale de Prévoyance) qui ont depuis longtemps compris ces évi-
dences, seront, juste retour des choses, les premiers à bénéficier des avantages de la
micro-informatique.

Quant aux autres, ardents défenseurs de la présence postale en milieu rural,
je les laisse méditer sur l'utilité d'aller chercher ailleurs ce qui leur est accessible
sur place.

La Poste n'est pas seulement une administration chargée d'acheminer le cour-
rier, c'est un partenaire financier à part entière; partenaire qui contrairement à
d'autres réseaux concurrents ne se désengage pas du milieu rural.

Rappelées ces quelques notions élémentaires, chacun de nous pourra évaluer
la part prépondérante qu'il apporte au maintien du Service Public de qualité.

Pour les autres, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

J.KULIK.

Receveur.

+++JUDO - CLUB DE MONCHY-LAGACHE.

=====

Notre Club achève sa treizième année d'existence et compte 94 licenciés: un
effectif en hausse que nous envie bon nombre de Clubs de la Région.

Ce succès croissant, à quoi le devons-nous?

Tout d'abord à notre professeur qui cultive chez nos jeunes "le corps et
l'esprit".

- développement du corps en leur apprenant les techniques du judo fondées sur la
souplesse et l'utilisation à son profit de la force de l'adversaire.

- Enrichissement de l'esprit en enseignant à nos enfants toutes les règles morales inhérentes à cette discipline sportive, dont les principales: le courage, la politesse, le contrôle de soi et le respect des autres nous font parfois défaut, à nous adultes.

D'ailleurs, les parents qui assistent de plus en plus nombreux aux entraînements du Mercredi ne s'y trompent pas.

Oui, Monsieur MISTRAL, votre enseignement est complet et formateur, il est de qualité!

Ce succès, nous le devons aussi aux judokas eux-mêmes, et les résultats de notre Club dans les compétitions amicales ou officielles en témoignent. Malheureusement, il n'est plus possible de les citer individuellement, ce serait trop long... Je vous dirai simplement que dans les seules compétitions officielles, notre Club a obtenu toutes catégories confondues:

- 34 places sur le podium et 1 sélection en Championnat de France!
(le bilan complet des résultats est affiché au Foyer Rural)

La réussite de notre Club, c'est enfin le résultat de l'entente et des effets du travail bénévole de toute l'équipe dirigeante qui m'entoure.

Grâce à notre sérieux, les parents nous accordent leur confiance et nous confient leurs enfants ; notre "Professeur" se sent bien " et n'a aucune envie d'exercer ses talents ailleurs.

Remerciements particuliers donc à tous les membres du Comité:

Mme DEKERF, Mr RICHY, Mr SAMSON, Mme VANDEROSIEREN; à Mr et Mme TEINIELLE qui nous quittent au terme de cette saison, à ceux qui nous ont rejoint cette année: Mr BLERIOT, Mme MOUTOUSSAMY, Melle RICHY, Mr RIGOLIN, Mme STEMPNIAK.

Nous remercions également toutes les personnes qui nous aident lors de nos manifestations (extrait de l'allocation prononcée par le Président le 27.4.91, lors de notre soirée annuelle).

Deux événements ont marqué cette saison 1990-1991:

C'était le 24 Février dernier notre 3ème compétition inter-clubs qui a réuni près de 200 enfants, qui en garderont un excellent souvenir.

Ensuite, le 27 AVRIL au cours de notre soirée, les familles des judokas ont assisté à une démonstration de judo " en son et lumière"... Un spectacle d'1h½ de très grande qualité.

Un seul regret ce soir là...Le Foyer Rural est trop petit pour accueillir tout le monde et nous sommes contraints de refuser des places.

La saison 1991 s'esta chevée le 26 JUIN par notre traditionnelle après-midi clôture: l'occasion pour nos judokas et certains enfants du Village(vraisemblablement de futurs licenciés) de déguster crêpes et pâtisseries confectionnées bénévolement par les membres du Bureau et certains parents. Encore Merci à tous et rendez-vous en Septembre pour la reprise.

M.CAPON.

COMMUNIQUE DU DIRECTEUR DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE MONCHY-TERTRY & DEVISE.

A la fin de cette année scolaire et à l'heure des bilans, il convient de constater que tout a été mis en œuvre pour que notre école fonctionne au mieux. Je veux donc remercier tous ceux qui ont travaillé dans ce sens. Je pense à mes collègues toujours fidèles au poste (pas une seule absence cette année!) au personnel communal très dévoué, sans oublier la Commune toujours attentive à nos propositions.

Les remerciements iront aussi à tous ceux qui ont permis que la Fête scolaire suive son cours, malgré les conditions atmosphériques particulièrement détestables, des parents d'élèves toujours prêts à rendre service aux généreux donateurs.

D'ailleurs, une partie des bénéfices réalisés grâce aux fêtes de l'Ecole servira à l'aménagement d'une bibliothèque en collaboration avec la Commune que je remercie pour les travaux qu'elle a effectués, permettant ainsi à notre bibliothèque de voir le jour à la rentrée prochaine.

Au chapitre des perspectives il faut signaler que des efforts vont être faits pour améliorer la sécurité des enfants aux abords de l'Ecole.

Mais il va de soi, que chaque parent doit se sentir concerné par le problème de sécurité. Rien de positif ne se fera si chacun n'y met pas du sien.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à tous de bonnes vacances.

J.HAPPE.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL.

L' A.D.M.R agréablement installée au 21 Grande Rue vous informe de son n° de téléphone: 22.85.66.07.

En général, toutes les fins de matinée, une responsable s'y trouve, qui répondra à vos appels.

La boîte aux lettres adossée au mur extérieur du couloir d'entrée peut recevoir vos messages. Nous vous contacterons dans les plus brefs délais.

Une nouvelle Aide Ménagère vient d'être engagée : Mme Dominique LEVERT., qui complète l'équipe en place au Village auprès de nos personnes âgées: Mmes BARE, CERESER et GAUDEFRIN.

Le service auprès des familles va retrouver "Nadine" pour quelque temps, en remplacement de Dany qui prend ses congés.

Merci à tous les habitants de la Commune pour l'accueil reçu lors de notre vente de fleurs pour la Fête des Mères. Le bénéfice de cette vente nous permettra de dépanner des urgences et d'alléger des participations parfois un peu lourdes imposées à nos personnes âgées.

M.BONDUELLE.

+++ L' HARMONIE SAINTE CECILE.

L'Harmonie Sainte Cécile est heureuse de remercier le public exceptionnellement nombreux qui est venu assister à son concert du 01 JUILLET.

Elle espère qu'à l'avenir cette exception deviendra un fait normal et que les Monchysoises et les Monchysois viendront de plus en plus nombreux à des prestations, qui, nous le souhaitons, seront de plus en plus brillantes.

L'Harmonie, habituée à se déplacer 10 à 15 fois par an hors du Village ne se déplacera cette année que 3 à 4 fois. Cette diminution de concerts extérieurs est due à l'absence de notre regretté Jean-Claude LAROUZE. Ce dernier avait fait pendant des années des pieds et des mains pour que l'Harmonie soit demandée et appréciée par tous.

L'Harmonie se tient toujours à votre disposition pour la formation de jeunes et vous souhaite à tous de Bonnes Vacances.

CH. MONNANTEUIL.

+++++

PETITES INFORMATIONS DE DERNIERE MINUTE....

OPERATION BRIOCHES 1991: Elle aura lieu les 28 & 29 SEPTEMBRE 1991.

FETE DE LA RUCHE ENFANTINE: SAMEDI 27 JUILLET 1991.

P.M.I AU MOIS D'Août: Uniquement le MARDI 27 AOUT après-midi.

PERMANENCE DE G.AUDINOT: le SAMEDI 19 OCTOBRE de 10 à 11h en Mairie.

DON DU SANG: le VENDREDI 25 OCTOBRE de 14h30 à 18h30 devant la Mairie.

BAL DU FOOTBALL: SAMEDI 23 NOVEMBRE 1991.

SPECTACLE ARBRE DE NOEL: Dimanche 22 DECEMBRE 1991 à partir de 15h00 au FOYER RURAL.

+++++